



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**RETROSPECTIVE KIJNO 24 - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS
ARTISTIQUES AVEC L'ASSOCIATION "JEUX DE PAPIER, JE DE PAROLES"**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay organise en 2024 une rétrospective Ladislav Kijno "Du Galet aux Etoiles" qui sera présentée à Labanque du 23 mars au 4 août 2024,

Considérant que la Chapelle Saint Pry (Béthune), la Cité des Electriciens (Bruay-La-Buissière), la Comédie de Béthune, la Maison de la Poésie (Beuvry) s'associent à cet événement par l'accueil d'oeuvres et de manifestations. La Donation Kijno située à Noeux-les-Mines participe à l'événement,

Considérant que dans le cadre de cette rétrospective, la Communauté d'Agglomération propose une programmation culturelle destinée à tous les publics et se déroulant à la fois dans ces équipements culturels et en "hors les murs" dans les communes,

Considérant que les actions proposées, spectacles, ateliers, conférences, résidences artistiques, entrent en résonance avec les messages de Kijno, « invitation à explorer le monde, à dénoncer la face noire de l'Humanité, à prendre les Grands Hommes pour modèles pour agir en tant que citoyens »,

Considérant que dans ce cadre, le service culture propose de travailler avec des bibliothèques du territoire eu égard à la mise en place du réseau de lecture publique et qu'elle souhaite mettre en place des ateliers d'écritures poétiques,

Considérant que l'association « Jeux de papier, je de paroles » représentée par Bénédicte Lefeuvre, Présidente, a toutes les qualités artistiques pour proposer ces ateliers,

Considérant qu'en application de l'article R.2122-3 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques l'association « Jeux de papier, je de paroles » représentée par Bénédicte Lefeuvre, Présidente, dont le siège social se situe à Lillers (62190), 27 rue de la Chapelle pour l'animation d'ateliers d'écritures poétiques qui se dérouleront les :

- 16 avril 2024 à Lapugnoy,
- 19 avril 2024 à La Couture,
- 24 avril 2024, 15 et 17 mai 2024 à Verquin,
- 25 mai 2024 à Houdain,
- 5 et 7 juin 2024 à Bruay-la-Buissière
- 14 juin 2024 à Barlin, et ce pour un montant total de 4 170,00 € nets de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de prestations artistiques avec l'association « Jeux de papier, je de paroles », représentée par Bénédicte Lefeuvre, Présidente, dont le siège social se situe à Lillers (62190), 27 rue de la Chapelle ayant pour objet des ateliers d'écritures poétiques qui se déroulent les :

- 16 avril 2024 à Lapugnoy,
- 19 avril 2024 à La couture,
- 24 avril 2024, 15 et 17 mai 2024 à Verquin,
- 25 mai 2024 à Houdain,
- 5 et 7 juin 2024 à Bruay-la-Buissière
- 14 juin 2024 à Barlin,

et ce, dans le cadre de la rétrospective Ladislav Kijno « Du Galet aux Etoiles » présentée à Labanque, pour un montant total de 4 170,00 € nets de taxes.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **25 JAN. 2024**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,


DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **25 JAN. 2024**

Et de la publication le : **25 JAN. 2024**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,


DAGBERT Julien